



RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Bid Receiving - Réception des soumissions:

Correctional Service Canada (CSC) – Service
correctionnel Canada (SCC)

Via Email : 501Contracts@csc-scc.gc.ca

Attention :
Jill Pelrine

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments — Commentaires :

Issuing Office – Bureau de distribution

Correctional Service Canada (CSC)
Prairie Region
3427 Faithfull Ave
Saskatoon, SK

Title — Sujet: CTP Accommodation & Meal Service Hébergement et service de repas pour le programme de formation correctionnelle	
Solicitation No. — No. de l'invitation 50200-22-3964749A	
Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation 001	Date: 2020-01-14
GEIS Reference No. — No. de Référence de SEAG 50200-22-394749A	
Solicitation Closes — L'invitation prend fin at / à : 12pm CST on / le : 2022-01-27	
F.O.B. — F.A.B. Plant – Usine: ___ Destination: ___ Other-Autre: ___	
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à:	
Telephone No. – No de téléphone:	Fax No. – No de télécopieur:
Destination of Goods, Services and Construction : Destination des biens, services et construction :	
Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes	



Solicitation Amendment 001 is issued to

1. Amend the Evaluation Criteria

1. Amend Annex D – Mandatory Evaluation Criteria

Delete: **Annex D – Mandatory Evaluation Criteria** in its entirety; and

Insert: **The new Annex D – Mandatory Evaluation Criteria.:**

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED.



Annex D Evaluation Criteria

1.0 Technical Evaluation:

1.1 The following elements of the proposal will be evaluated and scored in accordance with the following evaluation criteria.

- Mandatory Technical Criteria

It is imperative that the proposal address each of these criteria to demonstrate that the requirements are met.

1.2 LISTING EXPERIENCE WITHOUT PROVIDING ANY SUBSTANTIATING DATA TO SUPPORT WHERE, WHEN AND HOW SUCH EXPERIENCE WAS OBTAINED WILL RESULT IN THE STATED EXPERIENCE NOT BEING CONSIDERED FOR EVALUATION PURPOSES.

1.3 All experience must be strictly work-related. Time spent during education and/or training will not be considered, unless otherwise indicated.

1.4 Experience must be demonstrated through a history of past projects, either completed or on-going.

1.5 References must be provided for each project/employment experience.

I. Where the stated experience was acquired within a Canadian Federal Government Department or Agency **as a Public Servant**, the reference must be a Public Servant who had a supervisory role over the proposed resource during the stated employment.

II. Where the stated experience was acquired within a Canadian Federal Government Department or Agency **as a consultant**, the reference must be the Public Servant who was identified as the Project Authority of the project on which the proposed resource acquired the experience.

III. References must be presented in this format:

- a. Name;
- b. Organization;
- c. Current Phone Number; and
- d. Email address if available

1.6 Response Format

I. In order to facilitate evaluation of proposals, it is recommended that bidders' proposals address the mandatory criteria in the order in which they appear in the Evaluation Criteria and using the numbering outlined.

II. Bidders are also advised that the month(s) of experience listed for a project or experience whose timeframe overlaps that of another referenced project or experience will only be counted once. For example: Project 1 timeframe is July 2001 to December 2001; Project 2 timeframe is October 2001 to January 2002; the total months of experience for these two project references is seven (7) months.

III. For any requirements that specify a particular time period (e.g., 2 years) of work experience, CSC will disregard any information about experience if the technical bid does not include the required month and year for the start date and end date of the experience claimed.

IV. CSC will also only evaluate the duration that the resource actually worked on a project or projects (from the start date to end date), instead of the overall start and end date of a project or a combination of projects in which a resource has participated.



MANDATORY TECHNICAL CRITERIA – _____

For the below Mandatory Technical Criteria, brochures and websites will not be accepted as proof. CSC requires current pictures of the property being offered.

#	Mandatory Technical Criteria	Bidder Response Description (include location in bid)	Met/Not Met
M1	<p>Provide up to a maximum of 40 guest rooms in two different blocks ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Up to 40 recruits during the period of February 7, 2022 and May 12, 2022 <p>In order to meet this requirement, the bidder must provide a copy of a temporary reservation confirmation numbers</p>		
M2	<p>Self Serve laundry on site</p> <p>In order to meet this requirement, the Bidder must provide a picture of laundry area within the hotel</p>		
M3	<p>The bidder must clearly demonstrate that its proposed facility offers all of the following for each room:</p> <ol style="list-style-type: none"> i. A double bed or larger ii. A private full bathroom with a minimum of a toilet, sink and shower; iii. A microwave iv. A television; and v. refrigerator <p>In order to meet this requirement, the Bidder must provide pictures of rooms being offered</p>		
M4	<p>The bidder must provide a copy of their most recent Restaurant Health Inspection done by the Saskatchewan Health Authority.</p>		
M5	<p>The bidder must submit cleaning and cleanliness standards of the property.</p>		
M6	<p>The Bidder must clearly demonstrate that its proposed accommodations are located no more than 20 km of 2309 Hanselman Place</p> <p>In order to meet this requirement, the Bidder must provide a google map that demonstrates that the</p>		



#	Mandatory Technical Criteria	Bidder Response Description (include location in bid)	Met/Not Met
	accommodations are located no more than 20 km of 2309 Hanselman Place via a vehicle.		



La modification 001 à l'invitation est émise pour:

1. Modifier ou aux critères d'évaluation

1. Modifier à l'EDT ou aux critères d'évaluation):

Supprimer: Annexe D - Critères d'évaluation dans son intégralité; et

Insérer: Le nouvel article Annexe D - Critères d'évaluation

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.



Annexe D - Critères d'évaluation

1.0 Évaluation technique

1.1 Les éléments suivants de la proposition sont évalués et cotés selon les critères d'évaluation énoncés ci-après.

- Critères techniques obligatoires

Il est impératif que les soumissions répondent à chacun de ces critères pour démontrer leur respect des exigences.

1.2 TOUTE EXPÉRIENCE QUI N'EST PAS APPUYÉE PAR DES DONNÉES COMPLÉMENTAIRES POUR PRÉCISER OÙ, QUAND ET COMMENT ELLE A ÉTÉ ACQUISE ENTRAÎNERA LE REJET DE L'EXPÉRIENCE EN QUESTION AUX FINS DE L'ÉVALUATION.

1.3 Tous les exemples d'expérience doivent être strictement liés au travail. Les périodes d'études et de formation ne seront pas prises en considération, à moins d'indication contraire.

1.4 Il faut prouver son expérience en décrivant des projets et/ou emplois antérieurs, qu'ils soient terminés ou en cours.

1.5 Des références doivent être fournies pour chaque projet ou expérience de travail.

- I. Lorsque la ressource proposée a acquis l'expérience énoncée au sein d'un organisme ou ministère fédéral canadien **en tant que fonctionnaire**, la référence doit être un fonctionnaire qui jouait un rôle de supervision par rapport à la ressource proposée au cours de la période d'emploi mentionnée.
- II. Lorsque la ressource proposée a acquis l'expérience énoncée au sein d'un organisme ou ministère fédéral canadien **en tant que consultant**, la référence doit être le fonctionnaire chargé du projet dans le cadre duquel la ressource proposée a acquis l'expérience.
- III. Les références doivent être présentées selon le format suivant :
 - e. Nom;
 - f. Organisme;
 - g. Numéro de téléphone actuel; et
 - h. Adresse courriel si disponible.

1.6 Présentation de la réponse

- I. Afin de faciliter l'évaluation des propositions, il est recommandé que les soumissionnaires abordent, dans leur proposition, les critères obligatoires dans l'ordre où ils apparaissent dans le tableau Critères d'évaluation, en utilisant la numérotation présentée.
- II. De plus, les soumissionnaires sont avisés que le nombre de mois d'expérience mentionné pour un projet ou une expérience dont le délai chevauche le délai d'un autre projet ou d'une autre expérience ne sera pris en considération qu'une seule fois. Par exemple, la durée du projet 1 s'échelonne de juillet 2001 à décembre 2001; la durée du projet 2 s'échelonne d'octobre 2001 à janvier 2002. Le nombre total de mois d'expérience pour ces deux projets est de sept (7) mois.
- III. Pour les exigences qui demandent un nombre précis d'années d'expérience (p.ex., 2 ans), le SCC ne tiendra pas compte de cette expérience si la soumission technique ne donne pas le mois et l'année, tel qu'exigé, pour la date de début et la date de fin de l'expérience alléguée.
- IV. Le Canada n'évaluera que la période au cours de laquelle la ressource a réellement travaillé au projet ou aux projets (de la date de début indiquée pour la ressource jusqu'à la date de fin), plutôt



qu'à partir de la date de début et de fin générale d'un projet ou d'un groupe de projets auxquels la ressource a participé.

CRITÈRES OBLIGATOIRES – _____

En ce qui concerne les critères techniques obligatoires ci-dessous, nous n'accepterons ni les brochures, ni de liens à un site web comme preuves. Le SCC requiert des photos récentes de l'établissement qui est proposé.

N°	Critère obligatoire	Description du soumissionnaire (inclure un renvoi vers la soumission)	Satisfaite (oui/non)
O1	<p>Fournir jusqu'à 40 chambres pour deux périodes différentes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 40 recrues pour la période du 7 février 2022 au 12 mai 2022 ; <p>Afin de remplir cette exigence, le soumissionnaire devra fournir une copie des numéros de confirmation des réservations temporaires.</p>		
O2	<p>Laverie self-service sur place</p> <p>Afin de remplir cette exigence, le soumissionnaire devra fournir une photo de la buanderie qui se trouve dans l'hôtel.</p>		
O3	<p>Le soumissionnaire devra montrer clairement que chaque chambre sur le lieu d'hébergement proposé dispose des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> vi. Un lit double ou plus grand vii. Une salle de bain privative complète avec, au minimum, des toilettes, un lavabo et une douche viii. Un four à micro-ondes ix. Une télévision ; et x. Un réfrigérateur <p>Pour répondre à cette exigence, le soumissionnaire devra fournir une brochure ou une description détaillée.</p>		
O4	<p>Le soumissionnaire devra soumettre les normes en matière de nettoyage et de propreté auxquelles il se conforme.</p>		



N°	Critère obligatoire	Description du soumissionnaire (inclure un renvoi vers la soumission)	Satisfaite (oui/non)
O5	Le soumissionnaire devra fournir une copie de l'inspection sanitaire la plus récente de son restaurant, faite par l'autorité de santé de la Saskatchewan.		
O6	<p>Le soumissionnaire devra montrer clairement que les chambres proposées se trouvent dans un rayon de 20 km ou moins du 2309 Hanselman Place.</p> <p>Pour répondre à cette exigence, le soumissionnaire devra fournir une carte montrant que le lieu d'hébergement proposé se situe dans un rayon de 20 km ou moins en voiture du 2309 Hanselman Place.</p>		